

Commission des finances du 26 mars 2026 à 18h00
Préparation des débats d'orientations budgétaires

Présents : Didier HOUOT, Karine CLAUDE, Yannick PIQUÉE, Willy LANGLOIS, Dorine ROBERT, Emmanuelle AUBERT, Murielle COLLIN, Michaël ROHR, Cathy TRUFFIN, Jean-Michel PHILIPPE, Dominique DUC, Audrey PARIS, Ludovic VINCENT, Aurélie GASSER MANGEOT, Philippe CUNY, Pascal SINIGAGLIA, Kévin PIERRE.

Excusés :

- Laurence Labays
- Jean-François Mesdag
- Alicia Bernard (procuration à Emmanuelle AUBERT)
- Valentin Cleuvenot Duc (procuration à Cathy TRUFFIN)
- Nicolas Desprez (procuration à Philippe CUNY)
- Sylvaine Jung (procuration à Aurélie GASSER MANGEOT)
- Marie-Lucie Mougel (procuration à Didier HOUOT)
- Antoine Nosal (procuration à Karine CLAUDE)
- Marie-Danièle (procuration à Dorine ROBERT)

Services : Rémi DECOMBE, Valérie HUMBERTCLAUDE.

S'agissant de la première réunion de la commission finances sous la nouvelle mandature, en application de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales, la commission procède à l'élection à l'unanimité et au scrutin public de Madame Karine CLAUDE en qualité de vice-présidente de la commission.

Monsieur le Maire précise que l'ordre du jour consiste dans l'étude des propositions budgétaires pour les budgets municipaux 2026, qui doivent être votés rapidement (fin avril au plus tard) et comportent donc des questions techniques mais que sous peu une formation d'initiation aux finances communales sera proposée aux conseillers municipaux volontaires.

1°) Budget forêt :

Madame l'adjointe aux finances expose les résultats de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2025 :

Dépenses	Fonctionnement	Dépenses	Investissement
Charges générales	40 895,95 €	Programme forestier 2025	28 998,81 €
Autres charges courantes	9 000,00 €	Terrains 2025	0,00 €
Charges spécifiques	0,00 €	Lutte contre l'incendie 2025	0,00 €
Virement Investissement	0,00 €	Opérations d'ordre	4 903,18 €
Opérations d'ordre	28 820,88 €		
TOTAL	78 716,83 €	TOTAL	33 901,99 €
Recettes	Fonctionnement	Recettes	Investissement
Ventes de bois et menus produits	135 789,93 €	Amortissements	28 820,88 €
Location de chasses et reliquat TVA	4 608,53 €		

Amortissement de subventions	4 903,18 €		
TOTAL	145 301,64 €	TOTAL	28 820,88 €

Elle expose la proposition d'affectation qui en résulte :

Montants Fonct = Réalisé total Montants Invest = Réalisé hors engagement	Commune 2025	Affectation 2026 - Prévisions
Fonctionnement		
Dépenses de fonctionnement		78 716,83
Recettes de fonctionnement		145 301,64
Résultat de l'exercice		66 584,81
D002 de N		0,00
R002 de N		9 284,91
Excédent à affecter		75 869,72
Investissement		
Dépenses d'investissement		33 901,99
Recettes d'investissement		28 820,88
Résultat de l'exercice		-5 081,11
D001 de N		
R001 de N		50 073,01
Résultat de l'année (A)		44 991,90
Dépenses RAR		6 500,00
Recettes RAR		0,00
Résultat RAR (B)		-6 500,00
Besoin de Financement (-A-B)		-38 491,90

Affectations

Compte 1068	0,00
Compte D002	
Compte R002	75 869,72
Compte D001	0,00
Compte R001	44 991,90

Elle évoque ensuite les prévisions proposées pour 2026 dans chaque section :

Dépenses	Fonctionnement	Dépenses	Investissement
Charges générales	70 950,00 €	Programme forestier 2026	32 000,00 €
Autres charges courantes	76 050,00 €	Terrains 2026	20 000,00 €
Charges spécifiques	1 000,00 €	Lutte contre l'incendie 2025	10 000,00 €
Virement Investissement	14 508,10 €	Opérations d'ordre	5 000,00 €
Opérations d'ordre	32 500,00 €	Lutte contre l'incendie 2026	25 000,00 €
TOTAL	195 008,10 €	TOTAL	92 000,00 €
Recettes	Fonctionnement	Recettes	Investissement
Ventes de bois et menus produits	108 638,38 €	Amortissements	32 500,00 €

Location de chasses et diverses	5 500,00 €	Virement du fonctionnement	14 508,10 €
Amortissement de subventions	5 000,00 €	Excédent antérieur	44 991,90 €
Excédent antérieur	75 869,72 €		
TOTAL	195 008,10 €	TOTAL	92 000,00 €

Dominique DUC demande à quoi correspond la redevance de chasse : uniquement l'association communale ou également la départementale. Il est répondu que seule l'association communale verse une redevance à ce titre à la Commune.

Dominique DUC demande comment l'estimation de produits de coupes de bois a été réalisée. Il est répondu qu'elle a été faite suivant un volume prévu de vente en fonction du programme de coupe défini début février, et proratisé selon les recettes obtenues en 2025 pour un volume donné, tout en sachant qu'il ne s'agit que d'une extrapolation imprécise et sujette à une forte volatilité des cours du bois.

Cathy TRUFFIN demande si les 0,19 € encaissés à l'article 75888 sont une erreur. Il est répondu que non, qu'il s'agit d'un reliquat positif de TVA mais qui pourrait aussi être négatif donc en dépense.

Valérie HUMBERTCLAUDE suggère ainsi de prévoir une ligne de 50 € à l'article 658 pour y pourvoir au besoin.

Dominique DUC demande en quoi consistent les travaux de lutte contre l'incendie. Il est répondu qu'il peut s'agir d'une poche d'eau ou encore de places de retournement.

2°) Budget chaufferie :

Madame l'adjointe aux finances expose les résultats de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2025 :

Dépenses	Fonctionnement	Dépenses	Investissement
Charges générales	173 757,98 €	Remboursement emprunt relais	90 000,00 €
Autres charges courantes	0,00 €	Frais d'étude	15 912,50 €
Charges spécifiques	1 475,03 €	Constructions	62 950,27 €
Virement Investissement	0,00 €	Opérations d'ordre	770,00 €
Opérations d'ordre	41 234,36 €		
TOTAL	216 467,37 €	TOTAL	169 632,77 €
Recettes	Fonctionnement	Recettes	Investissement
Ventes d'énergie	169 474,13 €	Amortissements	41 234,36 €
Produits exceptionnels	9 841,55 €	Subventions	257 660,00 €
Amortissement de subventions	770,00 €	Excédent antérieur	44 991,90 €
Reliquat TVA	0,18 €		
TOTAL	180 085,86 €	TOTAL	298 894,36 €

Il est précisé que la plupart des charges de ce budget sont versées à Idex en tant qu'exploitant de l'équipement et du réseau en vertu du contrat conclu avec la commune, récemment renouvelé.

Elle expose la proposition d'affectation qui en résulte :

Montants Fonct = Réalisé total Montants Invest = Réalisé hors P-VIP	Commune 2025 Affectation 2026 - Prévisions
Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	216 467,37
Recettes de fonctionnement	180 085,86
Résultat de l'exercice	-36 381,51
D002 de N	0,00
R002 de N	140 333,35
Excédent à affecter	103 951,84
Investissement	
Dépenses d'investissement	169 632,77
Recettes d'investissement	298 894,36
Résultat de l'exercice	129 261,59
D001 de N	138 252,33
R001 de N	
Résultat de l'année (A)	-8 990,74
Dépenses RAR	5 000,00
Recettes RAR	51 840,00
Résultat RAR (B)	46 840,00
Besoin de Financement (-A-B)	-37 849,26
Affectations	
Compte 1068	0,00
Compte D002	
Compte R002	103 951,84
Compte D001	0,00
Compte R001	-8 990,74

Elle évoque ensuite les prévisions proposées pour 2026 dans chaque section :

Dépenses	Fonctionnement	Dépenses	Investissement
Charges générales	197 351,66 €	Déficit d'investissement	8 990,74 €
Autres charges courantes	2 000,00 €	Frais d'étude	15 000,00 €
Charges spécifiques	0,00 €	Constructions	76 849,26 €
Virement Investissement	0,00 €	Opérations d'ordre	18 000,00 €
Opérations d'ordre	67 000,00 €		
TOTAL	266 351,66 €	TOTAL	118 840,00 €
Recettes	Fonctionnement	Recettes	Investissement
Ventes d'énergie	144 400,00 €	Amortissements	67 000,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €	Subventions	51 840,00 €
Amortissement de subventions	18 000,00 €	Excédent antérieur	0,00 €
Excédent antérieur	103 951,66 €		
TOTAL	266 351,66 €	TOTAL	118 840,00 €

Dominique DUC demande pourquoi davantage de charges de maintenance sont prévues en 2026. Il est répondu que c'est l'application du nouveau contrat avec Idex définissant un programme d'entretien du réseau par Idex plus conséquent (améliorations thermiques) ainsi que

des prévisions supplémentaires plus importantes car permis par un niveau de recettes conséquent (excédents antérieurs).

Relativement aux prévisions en matière de subvention, il convient de préciser que la subvention du département (19500 €) vient d'être encaissée et que celle due par l'ADEME sera prochainement demandée, les éléments techniques ayant été fournis par l'entreprise et le maître d'œuvre du projet.

3°) Budget principal :

Madame l'adjointe aux finances expose les résultats de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2025 :

Dépenses	Fonctionnement	Dépenses	Investissement
Charges générales	795 030,81 €	Taxe d'aménagement	2 893,80 €
Charges de personnel	1 549 192,90 €	Emprunts et dettes	416 074,10 €
Atténuations de produits	282 803,48 €	Opérations d'ordre	74 639,58 €
Autres charges courantes	630 188,60 €	Opérations patrimoniales	56 199,00 €
Charges financières	70 504,05 €	Opérations d'équipement	1 086 343,41 €
Charges spécifiques	300,00 €		
Virement Investissement	0,00 €		
Opérations d'ordre	756 595,11 €		
TOTAL	4 084 614,95 €	TOTAL	1 579 950,89 €
Recettes	Fonctionnement	Recettes	Investissement
Atténuations de charges	41 551,74 €	Dotations diverses	595 628,20 €
Produits des services	111 708,29 €	Subventions d'équipement	50 393,03 €
Impôts et taxes	492 160,98 €	Cautions	27 687,00 €
Impositions directes	1 630 320,78 €	Opérations d'ordre	757 460,72 €
Dotations et participations	1 434 936,86 €		
Autres produits courants	231 072,12 €		
Produits financiers	17,91 €		
Produits spécifiques	168 243,92 €		
Opérations d'ordre	74 639,58 €		
TOTAL	4 184 652,18 €	TOTAL	1 431 168,95 €

Elle expose la proposition d'affectation qui en résulte :

Montants Fonct = Réalisé total Montants Invest = Réalisé hors enga	Commune 2025 Affectation 2026 - Prévisions	
Fonctionnement		
Dépenses de fonctionnement		4 084 614,95
Recettes de fonctionnement		4 184 652,18
Résultat de l'exercice		100 037,23
D002 de N		0,00
R002 de N		771 955,32
Excédent à affecter		871 992,55
Investissement		
Dépenses d'investissement		1 579 950,89
Recettes d'investissement		1 431 168,95
Résultat de l'exercice		-148 781,94
D001 de N		264 298,25
R001 de N		
Résultat de l'année (A)		-413 080,19
Dépenses RAR		230 240,97
Recettes RAR		452 987,00
Résultat RAR (B)		222 746,03
Besoin de Financement (-A-B)		190 334,16
Affectations		
Compte 1068		190 334,16
Compte D002		
Compte R002		681 658,39
Compte D001		413 080,19
Compte R001		0,00

Elle évoque ensuite les prévisions proposées pour 2026 dans chaque section :

Dépenses	Fonctionnement	Dépenses	Investissement
Charges générales	944 827,00 €	Taxe d'aménagement	0,00 €
Charges de personnel	1 649 453,05 €	Emprunts et dettes	635 000,00 €
Atténuations de produits	316 389,00 €	Opérations d'ordre	197 500,00 €
Autres charges courantes	692 313,34 €	Déficit d'investissement	413 080,19 €
Charges financières	81 000,00 €	Opérations d'équipement	2 392 003,20 €
Charges spécifiques	2 500,00 €	Cautions	40 000,00 €
Virement Investissement	795 000,00 €		
Opérations d'ordre	620 000,00 €		
Dotations aux provisions	10 000,00 €		
TOTAL	5 111 482,39 €	TOTAL	3 677 583,39 €
Recettes	Fonctionnement	Recettes	Investissement
Atténuations de charges	25 000,00 €	Dotations diverses	400 334,16 €
Produits des services	138 000,00 €	Subventions d'équipement	553 187,00 €
Impôts et taxes	483 777,00 €	Emprunts et dettes	1 243 000,00 €
Impositions directes	1 686 000,00 €	Opérations d'ordre	620 000,00 €

Dotations participations et	1 715 937,00 €	Virement Investissement	795 000,00 €
Autres produits courants	182 100,00 €	Cessions	66 062,23 €
Produits financiers	10,00 €		
Produits spécifiques	1 500,00 €		
Opérations d'ordre	197 500,00 €		
Excédent antérieur	681 658,39 €		
TOTAL	5 111 482,39 €	TOTAL	3 677 583,39 €

Audrey PARIS demande ce qu'est le FNGIR, inscrit aux atténuations de produits.

Il s'agit d'un mécanisme ayant permis de neutraliser la réforme de la taxe professionnelle de 2009 par laquelle certaines communes auraient obtenu davantage de recettes fiscales tandis que d'autres en auraient obtenu moins. Afin de garantir une équité face à cette réforme, un fonds a été créé afin de collecter les trop-perçus pour les reverser aux collectivités percevant moins de recettes. La Commune de VAGNEY se situe donc dans le premier cas avec un trop-perçu annuel à reverser de 282 389 €.

De même, les atténuations de charges sont des recettes venant diminuer une dépense « inversée » en l'occurrence des remboursements de frais de personnel par l'assurance statutaire de la commune pour couvrir des frais supplémentaires liés à des remplacements pour arrêts maladie.

Vu les problématiques de prix de l'énergie actuels, il est proposé d'augmenter de 5000 € le poste des carburants. Toutefois les autres postes énergétiques (gaz et électricité) devraient être assez stables car les volumes ont déjà été achetés par l'UGAP à prix fixes connus, avant la crise actuelle.

Il est précisé que les frais d'assurance sont en forte hausse en 2026 du fait des frais d'assurance dommage ouvrage nécessaires pour les travaux de la maison de santé qui sont occasionnels mais seront importants.

En matière de réalisations, Ludovic VINCENT précise que les 44000 € de réalisations en 2025 en fêtes et cérémonies ont trait à l'organisation du 60^{ème} anniversaire du film « les grandes gueules » mais avec subvention leader à percevoir prenant en charge une grande partie des dépenses.

Dominique DUC demande pourquoi les frais d'indemnités de fonction augmentent ?

Monsieur le Maire répond que la municipalité passe de 7 à 8 adjoints mais aussi que les barèmes légaux ont augmenté et qu'enfin jusqu'à récemment les maxima réglementaires n'étaient pas appliqués sachant que contrairement à certaines communes aucuns frais de représentation n'est pris en charge.

Dominique DUC demande pourquoi le versement au CCAS diminue. Karine CLAUDE répond que la taxe foncière de l'EHPAD étant payée par le budget annexe de l'EHPAD et non plus par le budget propre au CCAS, une dépense importante en moins est à couvrir ce qui permet de baisser quelque peu le versement de la Commune.

Dominique DUC demande si le versement de la DETR est certaine. Il est répondu que ce n'est pas encore le cas, le dossier a été déposé en Préfecture et est en cours d'étude.

Les subventions de la maison de santé n'ont pas été prévues au budget 2026 car aucune ne sera perçue sur cet exercice mais des recettes de crédits relais seront perçues en cette attente. Les

dossiers sont en cours d'élaboration et jusqu'à environ 70% de recettes sont visées au maximum sur ce projet.

Les propositions sont faites en attente des chiffres de dotations et de fiscalité de la part des services de l'Etat.

La séance est levée à 19h10.

Vagney, le 1^{er} avril 2026,
Pour le Maire,
La vice-présidente de la commission des finances,
Karine CLAUDE

